

ASSEMBLÉE NATIONALE

31 mai 2013

REFONDATION DE L'ÉCOLE DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 1093)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 224

présenté par
Mme Genevard et M. Gaymard

ARTICLE PREMIER**ANNEXE**

Supprimer l'alinéa 35.

EXPOSÉ SOMMAIRE

En moyenne, il y a eu, depuis 20 ans, un professeur de plus pour douze élèves en moins. Or, et c'est ce qui est noté à l'alinéa 6 de l'annexe « depuis près de 20 ans, notre école ne progresse plus ».

Quel constat en tirer sinon que l'augmentation du nombre d'enseignants n'est pas corrélé aux progrès faits par notre école ? Les moyens considérables qui vont lui être consacrés dans un contexte budgétaire extrêmement difficile ne sont en rien une garantie d'amélioration, ni de la situation personnelle des enseignants, ni de la réussite des élèves.